

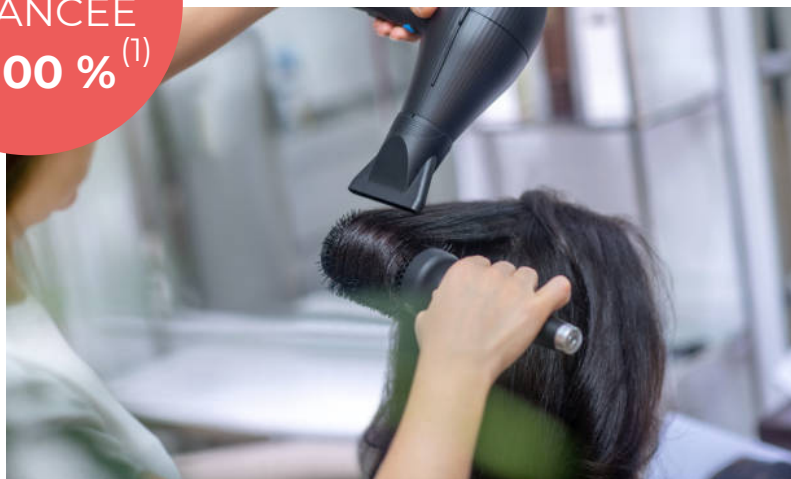
CAP MÉTIER DE LA COIFFURE

FORMATION
FINANCÉE
à 100 %⁽¹⁾



Spécialiste du soin du cheveu, le coiffeur doit maîtriser les techniques du métier et les produits utilisés (shampooings, crèmes...). Il coupe, traite et soigne les différentes natures de cheveux.

Visagiste, coloriste, le coiffeur conseille le client en tenant compte de ses envies, de sa personnalité et de sa morphologie



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
3

FORMATION
DIPLOMANTE

PAS DE
PRÉREQUIS

DURÉE
De 9 mois à 3 ans
selon le niveau
d'études

ÉLIGIBLE AU
CPF

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificat de Spécialisation Coiffure, coupe, couleur (niveau 3)
- BP Coiffure (niveau 4)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Coiffeur/coiffeuse
- Styliste/visagiste
- Coiffeur/coiffeuse à domicile

Aide aux
entreprises
6000€

OBJECTIFS

- Réaliser un diagnostic
- Mettre en oeuvre des techniques d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure (coupe (femme, homme), couleur, mise en forme temporaire et durable
- Etablir une relation avec la clientèle et l'entreprise

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **EP1** : Réaliser des prestations de coiffure
- **EP2** : Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise
- Technologie
- Biologie
- Gestion appliquée
- Arts appliqués et cultures artistiques

ENSEIGNEMENT GENERAL (dispenses possibles)

- Prévention Santé Environnement
- Mathématiques, sciences physiques
- Français, histoire géographie
- Langue vivante étrangère (anglais)
- Education physique et sportive

Date fin de validité de la certification : 31/08/2024



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations PRF : prise en charge par la région. (1)
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 6749 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00